

Faits saillants des résultats provinciaux sur le rendement

Tests en lecture, écriture et mathématiques, 3^e année et 6^e année, 2002-2003

Observations clés

- En 3^e année, le niveau de rendement en lecture et en écriture s'est amélioré progressivement au cours des six dernières années.
- Le niveau de rendement des élèves de 3^e année en mathématiques s'est amélioré depuis les premières années d'évaluation mais demeure stable depuis l'an dernier.
- En 6^e année, le niveau de rendement en écriture et en mathématiques s'est amélioré progressivement au cours des cinq dernières années.
- En 6^e année, le niveau de rendement en lecture est demeuré stable au cours des cinq dernières années.
- En 3^e année et en 6^e année, le pourcentage de filles aux niveaux 3 et 4 en lecture et en écriture est considérablement plus élevé que celui des garçons. Ces données confirment la tendance observée l'année dernière.
- En 6^e année, le pourcentage d'élèves inscrits à des programmes d'actualisation linguistique en français (ALF) et de perfectionnement du français (PDF) et qui atteignent la norme provinciale a augmenté depuis l'année dernière; cette augmentation est prononcée en écriture et en mathématiques. En 3^e année, le pourcentage d'élèves inscrits à des programmes d'ALF/de PDF et qui atteignent la norme provinciale a continué de fluctuer au cours des dernières années.
- En 6^e année, le pourcentage d'élèves qui reçoivent du soutien pédagogique et qui atteignent la norme provinciale a augmenté depuis l'année dernière; cette augmentation est prononcée en mathématiques. En 3^e année, le pourcentage d'élèves qui reçoivent du soutien pédagogique et qui atteignent la norme provinciale continue d'augmenter progressivement en écriture et en mathématiques alors qu'en lecture il demeure relativement stable.

Recommandations clés

L'OQRE recommande :

- Que chaque école, avec la participation du personnel enseignant, des élèves et des parents, élabore et mette en œuvre des initiatives à l'échelle de l'école pour s'assurer que le rendement des élèves réponde aux attentes et aux contenus d'apprentissage du *Curriculum de l'Ontario* en littératie et en numératie.
- Que les conseils d'école supervisent de près le rendement des élèves et prennent une part active dans l'amélioration de l'école.
- Que les conseils scolaires mettent sur pied des équipes qui travaillent à l'amélioration du rendement. Ces équipes revoient le rendement des élèves et les données contextuelles, au fil des ans, afin d'élaborer des plans d'action permettant aux écoles d'atteindre les normes du *Curriculum de l'Ontario* en littératie et en numératie et de développer des stratégies ciblant les domaines et les groupes qui nécessitent un appui additionnel et qui ont besoin de s'améliorer.
- Que les facultés d'éducation aident les enseignantes et enseignants en formation à développer leur connaissance et leur compréhension des liens entre le curriculum, les méthodes pédagogiques et d'évaluation. Les enseignantes et enseignants en formation doivent être exposés à une grande variété de méthodes d'évaluation, y compris les évaluations à grande échelle axées sur la performance.
- Que le ministère de l'Éducation utilise les données des évaluations provinciales de 3^e année et de 6^e année, accumulées par l'OQRE depuis six ans, afin d'apporter davantage de soutien à la littératie et à la numératie, notamment au moyen des Stratégies de lecture au primaire et des Stratégies de mathématiques au primaire, au niveau des conseils scolaires, des écoles et des salles de classe.
- Que l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario s'assure qu'il y a un équilibre dans les cours de matières de base offerts par l'entremise des fournisseurs du Programme de perfectionnement professionnel afin de permettre aux enseignantes et enseignants de toute la province d'avoir accès à des occasions de perfectionnement professionnel centrées sur la relation qui existe entre le curriculum, les méthodes pédagogiques et l'évaluation, qui sont essentiels à l'enseignement et à l'apprentissage.

Faits sur les tests de 3^e année et de 6^e année

- Les tests en 3^e année et en 6^e année sont fondés sur *Le curriculum de l'Ontario, de la 1^{re} à la 8^e année*.
- Cette année, les tests de 3^e année et de 6^e année ont eu lieu entre le 5 et le 22 mai 2003. La direction et le personnel enseignant de chaque école ont choisi les dates exactes de l'administration. Les élèves ont fait l'évaluation pendant cinq jours, à raison de deux heures et demie par jour.
- Environ 6 700 élèves des écoles de langue française ont participé au test de 3^e année.
- Environ 6 500 élèves des écoles de langue française ont participé au test de 6^e année.

Faits saillants des résultats provinciaux sur le rendement 2002-2003 (élèves de langue française)

- L'OQRE utilise une grille de rendement de quatre niveaux pour publier ses rapports sur le rendement des élèves en lecture, en écriture et en mathématiques. Cette grille est basée sur *Le curriculum de l'Ontario, de la 1^{re} à la 8^e année*. Le niveau 3 représente la norme provinciale.

Méthode 1

Les données pour tous les élèves dans cette année d'études sont publiées. La méthode 1 fait état des élèves dans chaque catégorie, en pourcentage du nombre total d'élèves dans cette année d'études (p. ex., les élèves dans les quatre niveaux de rendement et ceux dans les catégories exemption, aucune donnée, IIPN et MI niveau 1).

- En 3^e année, un peu moins de la moitié des élèves a atteint la norme provinciale en lecture (47 %) et en mathématiques (47 %). Plus de la moitié des élèves a atteint la norme provinciale en écriture (58 %).
- En 6^e année, plus de la moitié des élèves a atteint la norme provinciale en lecture (58 %), en écriture (63 %) et en mathématiques (66 %).

Méthode 2

C'est une autre façon de présenter les données. La méthode 2 fait état de la répartition des résultats, en pourcentage du nombre d'élèves qui ont pleinement participé au test (p. ex., les élèves dans les quatre niveaux de rendement et ceux dans les catégories IIPN et MI niveau 1). Les élèves qui ont bénéficié d'une exemption ou pour qui il n'y a aucune donnée sur le rendement sont exclus.

- En 3^e année, un peu moins de la moitié des élèves a atteint la norme provinciale en lecture et en mathématiques (47 %). Plus de la moitié des élèves a atteint

la norme provinciale en écriture (58 %).

- En 6^e année, plus de la moitié des élèves a atteint la norme provinciale en lecture (58 %), en écriture (63 %) et en mathématiques (66 %).

Les tests de 3^e année et de 6^e année contribuent au contrôle de la qualité et à la responsabilité

- Chaque test traite des connaissances et des habiletés en lecture, écriture et mathématiques que les élèves doivent avoir acquises à la fin de l'année d'études évaluée. Les évaluations comprennent des activités basées sur le rendement, soit des questions exigeant des réponses construites ainsi que des questions à réponse choisie. Cette combinaison de types de questions permet aux élèves de démontrer l'étendue et l'ampleur de leur apprentissage, en leur procurant en même temps diverses façons de démontrer les connaissances et les habiletés qu'ils ont acquises.
- La notation est faite par des enseignantes et enseignants diplômés.
- Tous les élèves de 3^e année et de 6^e année des écoles financées par les deniers publics de l'Ontario doivent faire les tests.

Les tests de 3^e année et de 6^e année aident à améliorer le rendement des élèves

- Les élèves recevant du soutien pédagogique et ceux inscrits à des programmes d'ALF/de PDF peuvent bénéficier d'une ou de plusieurs adaptations durant le test. Il est important de leur fournir les adaptations nécessaires pour leur permettre de démontrer leurs habiletés dans les tests de 3^e année et de 6^e année.
- L'OQRE remet à chaque élève un Rapport individuel de l'élève qui contient des résultats sur son rendement en lecture, écriture et mathématiques. Le rapport fournit aux élèves, aux parents et aux enseignantes et enseignants de l'information qu'ils peuvent utiliser en vue de l'amélioration.
- Chaque année, les conseils scolaires doivent élaborer et soumettre leurs plans d'amélioration à l'OQRE. Les plans d'amélioration précisent comment le personnel enseignant, la direction d'école et les cadres supérieurs des conseils scolaires apporteront des changements qui favoriseront l'amélioration du rendement des élèves.
- Plusieurs facteurs et organismes contribuent à l'amélioration du rendement des élèves : le curriculum, les ressources, le personnel enseignant, les

élèves, les directions d'école, les conseils d'école, les parents, les conseils scolaires, le ministère de l'Éducation, les facultés d'éducation et l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.

Utilisation des résultats

- Les directrices et directeurs d'école disent utiliser les résultats des évaluations de 3^e année et de 6^e année pour identifier les domaines qui nécessitent des ressources professionnelles et pédagogiques et pour réviser les plans d'amélioration des écoles.
- Les enseignantes et enseignants indiquent utiliser les résultats des évaluations de 3^e année et de 6^e année pour identifier les domaines à améliorer afin de perfectionner leurs méthodes pédagogiques, de montrer à leurs élèves des exemples de bon travail, de développer leur propre évaluation et de préparer les élèves aux évaluations provinciales.
- Le personnel des écoles et des conseils scolaires doit continuer de mettre en œuvre des plans d'amélioration de l'école dans le but d'augmenter le nombre d'élèves qui atteignent la norme provinciale. Le personnel des autres organismes devrait renforcer son engagement en appuyant le personnel enseignant dans son travail.

- Les conseils d'école devraient travailler avec le personnel d'école pour renforcer leur engagement dans l'amélioration de l'école et pour aider à la mise en œuvre des plans d'amélioration.
- Les résultats des tests de 3^e année et de 6^e année doivent être utilisés en vue de l'amélioration de l'enseignement et de l'apprentissage et non en vue du classement des écoles. Le classement n'explique en rien pourquoi les résultats sont bons ou faibles; il encourage les comparaisons simplistes et erronées tout en ignorant les facteurs qui influent sur le rendement dans chaque école.
- Les organismes partenaires seront invités à mener des recherches afin de décrire les approches et les conditions qui ont contribué à des niveaux de rendement et d'amélioration élevés. Pour appuyer ces recherches, l'OQRE identifiera les écoles et les conseils scolaires pour lesquels un pourcentage élevé d'élèves ont atteint la norme provinciale de façon constante et ceux pour lesquels une amélioration significative du rendement des élèves a été observée.

Comparaison avec les années précédentes

Les tests de 3^e année et de 6^e année sont administrés chaque année au mois de mai. Le test de 3^e année a été administré pour la première fois durant l'année scolaire 1996-1997. Le test de 6^e année a été administré pour la première fois pendant l'année scolaire 1998-1999.

Niveau général de rendement au niveau 3 et plus
(méthode 1) (élèves des écoles de langue française)

